



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



COLLEGE DE BOURBON

PROTOCOLE SANITAIRE RENTÉE AOÛT 2020

Mesdames, messieurs les parents d'élèves,

les consignes suivantes communiquées le lundi 10 août par Madame La Rectrice aux établissements, en concertation avec l'ARS doivent impérativement être respectées :

- **Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel.** Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, au collège ou au lycée en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille et à prendre rapidement un avis médical
- Usage du masque pour tous dans l'établissement (masques fournis par les familles)
- Masques obligatoires pour tous dans les espaces clos (salles de classes, bibliothèque, réfectoires, etc.) et extérieurs, lors des déplacements ainsi qu'en classe, lorsque la distanciation d'un mètre ne peut être garantie et qu'ils sont placés face à face ou côte à côte.
- **Si votre enfant a moins de 11 ans et a voyagé depuis la métropole après le 9 août** alors, il ne pourra se rendre au collège pendant 7 jours après son retour.
- **Si votre enfant a plus de 11 ans et est revenu de Métropole après le 9 août**, alors il devra porter son masque depuis son domicile et le garder jusqu'à son retour à la maison (un changement de masque sera effectué en milieu de journée).
- **Si votre enfant a plus de 11 ans, a voyagé ou a été en contact avec des voyageurs de la zone océan indien (Seychelles, Maurice, Madagascar, Mayotte) après le 9 août**, il ne pourra se rendre au collège pendant 7 jours après son retour ou son contact avec un ou des voyageurs.



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Région académique



COLLEGE DE BOURBON

INFORMATION			#COVID19
		Arrivée de métropole	Arrivée d'une zone de circulation active du virus
L'enfant a voyagé dans les 7j précédent la rentrée	+ de 11 ans	✓ Admis à l'école Masque obligatoire 7j	✗ Non admis à l'école Septaine obligatoire
	- de 11 ans	✗ Non admis à l'école	
Les membres du foyer de l'enfant ont voyagé dans les 7j précédent la rentrée	+ de 11 ans	✓ Admis à l'école Masque obligatoire 7j	
	- de 11 ans	✗ Non admis à l'école Septaine obligatoire	

Les enfants de - de 11 ans ayant voyagé dans les 7j précédent la rentrée ne sont pas admis à l'école. En effet, ils ne sont pas soumis au test obligatoire avant embarquement et peuvent avoir des difficultés à porter le masque et à respecter les gestes barrière.

Si votre enfant est concerné par une de ces situations, vous devez en informer le service infirmerie de l'établissement au :

02 62 90 45 45

Comptant sur votre précieuse collaboration pour le respect de ces consignes dans l'intérêt de la protection de tous.

La Principale.